



Stéphanie Bocquet,
présidente du groupe écologiste
EELV – Génération.s

Hôtel du Conseil départemental du Nord
2, rue Jacquemars Gielée
59000 LILLE

Tél : 03.59.73.55.68
groupe.ecologiste@lenord.fr

Monsieur Georges-François Leclerc
Préfet du Nord

12, rue Jean Sans Peur
CS 20003
59000 LILLE

Lille, le 13 juillet 2022,

Objet : Expulsion des personnes vivant sur le site de la Poterne (Lille)

Monsieur le Préfet,

Malgré l'absence de réponse de votre part à mon mail du 15 octobre dernier, je vous sollicite à nouveau, toujours au sujet de familles Roms sur la métropole de Lille.

Lundi 4 juillet, j'ai assisté avec Simon Jamelin, également élu départemental, et des membres du collectif Roms de la Métropole, dont Dominique Plancke, vice-président du CNDH Romeurope, à l'expulsion des 3 familles restant sur le bidonville de la Poterne, soit 7 adultes et 13 enfants.

Nous avons alors rappelé à Richard Smith et Capucine Barruel, ce qui avait été dit devant le Tribunal administratif, à savoir : « *que le Préfet du Nord proposera des hébergements en établissements hôteliers aux occupants évacués, puis une prise en charge par le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO), en prenant en compte les impératifs de scolarisation des enfants le cas échéant, les parcours de soins en cours et la composition des familles et que des moyens de transport seront organisés pour rejoindre ces hébergements.* »

Ces familles sont depuis jeudi dernier de nouveau en errance, l'hébergement s'étant limité à 3 nuitées à l'hôtel Formule 1 d'Englos.

Aucune prise en charge spécifique n'a été faite pour ces familles par le SIAO où ces familles étaient déjà identifiées. Nous ne comprenons pas cette expulsion sans solution, effectuée à nouveau dans un cadre qui ne respecte pas l'instruction gouvernementale du 25 janvier 2018 sur la résorption des bidonvilles.

Nous le répétons, cette instruction, constatant l'échec de la politique des expulsions sans solution qui ne faisait que déplacer les bidonvilles et aggraver la précarité, prévoit d'offrir des propositions d'hébergement ou de logement en prenant en compte l'examen de la situation de chacune des familles concernées.

L'action de résorption menée depuis plus de deux ans dans la métropole lilloise, dans le cadre de l'instruction gouvernementale de janvier 2018, suivie attentivement et accompagnée financièrement par la DIHAL, était pourtant jusqu'ici, considérée par le gouvernement comme exemplaire.

Elle a fait ses preuves en permettant à des dizaines de familles qui vivaient jusque-là en bidonville, de bénéficier d'un accompagnement social, d'accéder à un logement et à un emploi stable.

Je vous demande donc, Monsieur le Préfet, de bien vouloir surseoir à toute éventuelle décision d'expulsion envisagée hors respect de l'instruction du 25 janvier 2018 et de mettre en place une solution d'hébergement pour les 3 familles remises à la rue la semaine dernière.

Je vous remercie de bien vouloir répondre à cette sollicitation et dans cette attente, recevez, Monsieur le Préfet, mes salutations républicaines.



Stéphanie Bocquet,
Présidente du groupe Europe Ecologie Les Verts – Génération.s
au Conseil départemental du Nord

Copie à :

Martine Aubry, maire de Lille

Mélissa Menet, directrice de cabinet du maire de Lille

Stéphane Baly et Faustine Balmelle, co-présidents du groupe Lille Verte

Lionel Crutel, directeur de cabinet du président du Conseil départemental du Nord

Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées (Dihal)